LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATES ET CANDIDATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 A BESANCON

Mesdames et Messieurs les candidats,
Les 15 et 22 mars prochain se tiendront les élections municipales au travers desquels se façonneront des orientations déterminantes pour le quotidien de nos collectivités locales et de leurs habitants.
Dans ce contexte, nous, travailleurs sociaux des secteurs de la protection de l'enfance, de l'insertion, du handicap, salariés de service public comme de structures associatives vous interpellons pour connaître vos intentions, vos priorités et vos engagements en matière de politique social, de prévention et d'accès aux services.
Acteurs de terrain au plus proche de publics marginalisés et en souffrance nous faisons le constat amer du recul progressif des moyens alloués à nos secteurs d'intervention. De fait, Ce recul s'accompagne de dégradation conséquente des situations sociales des personnes que nous rencontrons et ce dans une indifférence sidérante des institutions de l'état.
Ainsi à l'échelle locale se dégage des problématiques concrètes sur lesquels nous souhaitions vous interroger :

- L'implantation de la Boutique Jeanne Antide et de son accueil de jour a pu faire débat pour certains d'entre vous. Nous alertons sur la nécessité d'une proximité de ces services au plus près des personnes concernées. Contrairement aux hypothèses maintes et maintes fois entendues, déplacer les structures d'accueil ne déplace pas nécessairement les publics. Que proposez-vous pour l'avenir de la Boutique Jeanne Antide ?

- A retirer faute d'info précises : présence de l'EMPP et de la veille mobile du SAAS *Dans cette même dynamique nous déplorons l'absence de maraude permanente qui vient renforcer aujourd'hui l'isolement des personnes sans abris, parfois atteintes de graves souffrances psychiques, sur le territoire bisontin. Vous engagez-vous à créer une équipe de maraude permanente, composés de travailleurs sociaux et de soignants ?*

- Par ailleurs, nous questionnons vos orientations en matière de politique publique en faveur des jeunes. Les baisses de financement des services de prévention spécialisé au niveau du Département (baisses approuvées par M. Fagaut au Conseil Départemental en 2025) et les coupes drastique qui s'apprêtent à impacter les missions locales laissent un vide considérable dans la prise en charge des 18-25 ans. Quelles sont vos propositions pour pallier au manque d'accompagnement de ces jeunes ? De la fin de la présence des services de prévention spécialisée dans des quartiers comme Battant ou Clairs-Soleils ?

- Nous interrogeons également le devenir des CCAS, en première ligne des prises charges, sollicités par des besoins croissants qui ne sont malheureusement pas accompagnés par des

moyens à hauteur de ces besoins. Quelles sont vos propositions pour donner au CCAS les moyens d'assurer ses missions ?

- L'accès au logement représente également une problématique majeure pour les personnes que nous accompagnons, y compris des enfants. Sur le secteur de Besançon et Grand Besançon Métropole c'est environ 6500 demandeurs de logement social qui se retrouvent sur les listes d'attente du territoire. Etes-vous favorable à la réquisition des logements vides pour permettre d'offrir un toit à toutes celles et à tous ceux qui en ont besoin ?

- Informés par certains de nos collègues de refus de domicilier administrativement des personnes qui en font la demande au SAAS sous prétexte d'absence de titre de séjour, nous tenons à réaffirmer l'inconditionnalité de ce droit. Vous engagez-vous à assurer que toute personne, quel que soit sa nationalité, son origine ou sa situation administrative, puisse bénéficier d'une domiciliation au SAAS, condition à l'ouverture de certains droits comme celui à l'Aide Médicale Etat ? Nous rappelons à ce sujet que ne pas permettre à certaines personnes de bénéficier de soins est non seulement inhumain mais pose aussi de graves risques pour la santé publique.

- Si la protection de l'enfance est une compétence du département, la municipalité garde un rôle majeur via la prévention et le repérage des situations problématiques (plan de lutte contre les violences intrafamiliales / meilleurs inclusions des enfants en situations de handicap avec des centres de loisirs et des parcs de jeux adaptés / soutiens psychologiques avec des centres municipaux de santé / coordination des différents partenaires du territoire ...). Faire de la protection de l'enfance un pilier de votre mandat, c'est investir dans la prévention plutôt que gérer les crises. Une commune protectrice est une commune qui agit tôt, coordonne efficacement et soutient les familles sans les stigmatiser. Aussi, quels seront vos engagements à ce sujet ?

- Enfin, nous faisons le constat de la fermeture en 2025 de 20 lits d'hospitalisation en psychiatrie sur le secteur de Besançon impactant directement différents services et laissant sans prises en charge des personnes parfois atteintes de grave souffrance psychique. Face à la prolongation sur 2026 de la Grande Cause Nationale dédiée à la santé mentale nous questionnons vos propositions en la matière et votre implication à l'échelle locale.

Conscients des prérogatives qui seront les vôtres nous savons qu'une partie des difficultés que nous observons sur le terrain sont les conséquences de décisions départementales, régionales et nationales. Néanmoins nous vous sollicitons, en tant que potentiel futur élu pour agir localement et de favoriser une politique sociale auprès des personnes, enfants, adolescents et adultes, les plus touchés par la précarité et la misère.

Sincères salutations.